

**DATE DE CONVOCATION** : 13 AVRIL 2017

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGIER – K. GAI - J.P. SIMON – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – P. ORMECHE - P. FRÉON – J.P. ZUCCHI – C. FULPIN – K. PERROIS – C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR** : M.A. CHEVALIER donne pouvoir à G. MIGNON - E. RAMBEAU donne pouvoir à B. LAFAYE – S. HIBON-MINET donne pouvoir à M.H. AUBINEAU

**CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS**: M. A. CHEVALIER - E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET - S. LABROUSSE – N. ARILLA

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE**: M.H. AUBINEAU

**OBJET : LANCEMENT DES MARCHÉS ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code des Marchés Publics,

**VU** l'ordonnance du 6 juin 2005 imposant l'obligation de publicité et de mise en concurrence à l'État, aux collectivités territoriales, aux établissements publics, ainsi qu'aux personnes privées pouvant aussi être qualifiées de « pouvoirs adjudicateurs ». Le respect des principes de libre accès à la commande publique, d'égalité de traitement des opérateurs, et de transparence des procédures, permet d'assurer l'efficacité des actes d'achat et le bon emploi des fonds publics.

**CONSIDÉRANT** la nécessité de recourir aux marchés publics pour la réalisation des investissements 2017,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré **PAR 21 VOIX POUR** décide :

- ✓ d'autoriser Monsieur le Maire à lancer les marchés de travaux, de fournitures et de prestations pour les opérations d'investissement dont les dépenses ont été inscrites lors du vote du Budget Primitif 2017, principal et annexes,
- ✓ d'autoriser Monsieur la Maire à signer les marchés de travaux et de fournitures, et tous les documents relatifs à ces marchés.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE